

L'an deux-mille-vingt-trois, le 25 mai à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 Mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 8			
Votants : 10			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT, Monsieur Vincent CERISIER, Madame Sylviane TESSIER.

Étaient excusés : Monsieur Alexandre CHABAUTY, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Aurélien THABUTEAU.

Étaient absents :

Procurations : Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à Monsieur Vincent CERISIER,

Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Réhabilitation du musée – Validation des devis

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis portant sur la réhabilitation du musée.

- SARL CHARTRIN (maçonnerie, carrelage) : 22 751,70 € TTC
- BJ HABITAT (électricité) : 4 895,88 € TTC
- BJ HABITAT (climatisation / chauffage réversible) : 16 377,49 € TTC
- BJ HABITAT (plomberie) : 2 816,18 € TTC
- SARL GIPTIERE (menuiserie) : 11 632,99 € TTC
- **TOTAL : 58 474,24 € TTC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **APPROUVE** les devis ci-dessus exposés et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

Fait à ANTIGNY, le 5 Juin 2023

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05 49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20230525-25052023_33-DE

Reçu le 19/06/2023

mairie@antigny86.fr